

Québec, le 19 novembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

En réponse à la question inscrite au feuillet par le député de Matane-Matapédia, le 3 octobre 2024, je tiens à rappeler que le projet de création de Zones d'innovation Québec (ZIQ) a suscité une mobilisation inédite qui a donné lieu à la réalisation de projets innovants et structurants, dans différents secteurs et différentes régions, et ce, grâce à une étroite collaboration des milieux publics et privés.

Le niveau d'avancement actuel du projet de zone d'innovation dans l'est du Québec ne nous permet pas d'envisager en faire l'annonce à court ou moyen terme. Les promoteurs ont été informés de la décision et des raisons qui la motivaient. Plutôt qu'à la mise en place d'une zone d'innovation, nous travaillerons, avec le milieu, à poser de nouvelles bases pour le développement de l'économie bleue et le positionnement de Grande-Rivière et de Rimouski au-delà du Québec.

Ainsi, notre appui aux candidatures dont le projet de zone d'innovation n'est pas retenu parmi les ZIQ ne s'arrête pas là. Nous poursuivons notre accompagnement pour réaliser les projets innovants phares qui sont inscrits à leur plan de développement. Ces projets d'innovation, priorisés et déterminés par les promoteurs, pourraient constituer les nouvelles assises d'un écosystème performant d'innovation.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christine Fréchette